

CONDITIONS D'HABITATION

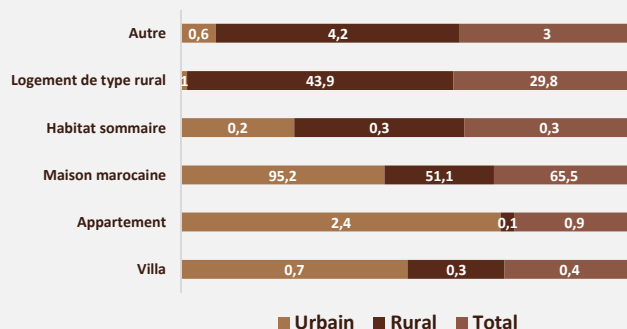
EDITION 2025

HABITAT : HÉRITAGE ET MUTATION VERS L'HABITAT MODERNE

La répartition des ménages par type de logement montre que la majorité des ménages de la province de Taroudant **65,5%** occupent des logements de type « maison marocaine », contre **74,5%** au niveau de la région. Cette proportion atteint **95,2%** en milieu urbain et **51,5%** en milieu rural. Le type de logement rural arrive en deuxième position avec **29,8%**, suivi par le type de logement « Autre » avec **3%**, et le type de l'« appartement » **0,9%**, « villa » **0,4%** et enfin l'« habitat sommaire » avec **0,3%**.

Selon le milieu de résidence, ce sont le logement de type « rural » et la « maison Marocaine » qui prédominent en milieu rural, avec respectivement **43,9%** et **51,1%**.

Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %)



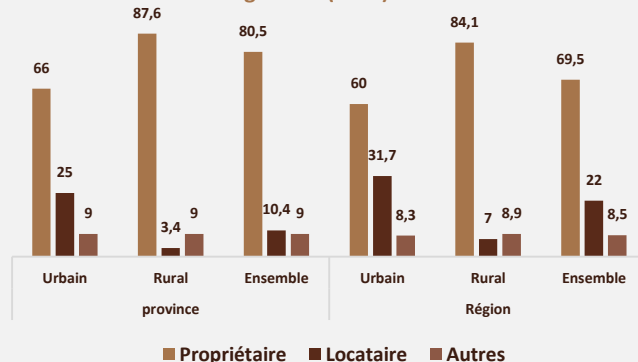
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

La répartition des ménages selon le statut d'occupation au niveau de la province, montre que **80,5%** des ménages sont propriétaires de leurs logements contre **69,5%** au niveau régional, tandis que **10,4%** sont locataires. Ce taux est inférieur à ceux enregistrés au niveau régional **22%** et au niveau national **19,7%**.

Selon le milieu de résidence, la quasi-totalité des ménages dans le milieu rural sont propriétaires **87,6%** contre **84,1%** au niveau régional.

En milieu urbain, **66%** des ménages sont des propriétaires de leurs logements et **25%** sont des locataires, contre seulement **3,4%** de locataires en milieu rural.

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement (en %)

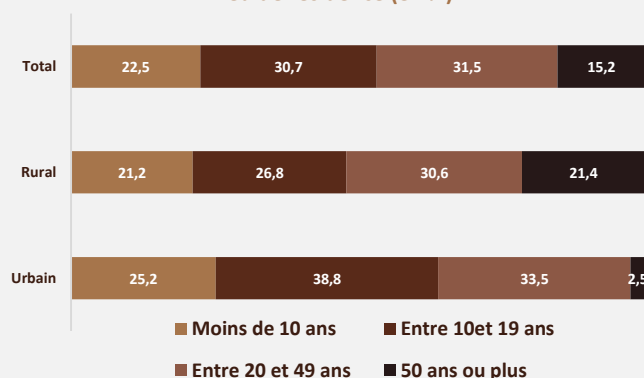


■ Propriétaire ■ Locataire ■ Autres

RAJEUNISSEMENT DU PARC LOGEMENT

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, révèle que **31,5%** des ménages occupent un logement dont l'ancienneté est entre 20 et 49 ans contre **34,9%** au niveau régional, **30,7%** habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans (**34,1%** au niveau régional), alors que la part des ménages occupant un logement âgé de moins de 10 ans au niveau de la province **22,5%** reste supérieur à celle enregistrée au niveau régional **20,8%** et en fin, **15,1%** des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus contre **10,1%** au niveau régional.

Répartition des ménages selon l'ancienneté de logement et le milieu de résidence (en %)



■ Moins de 10 ans ■ Entre 10 et 19 ans
■ Entre 20 et 49 ans ■ 50 ans ou plus

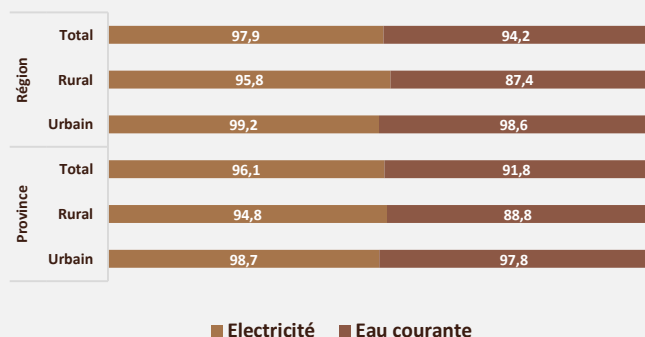
DES LOGEMENT MIEUX DOTES EN INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE

Amélioration significative de l'accès aux services de base

En 2024, la quasi-totalité des ménages occupent un logement reliés au réseau public d'électricité **96,1%** (**97,9%** au niveau régional). Cette proportion est la même en milieu urbain et enregistre **98,7%**, en milieu rural (respectivement **94,8%** et **95,8%** au niveau régional).

Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint **91,8%**. Selon le milieu de résidence ce taux s'élève à **97,8%** dans le milieu urbain (**98,6%** au niveau régional) et **88,8%** en milieu rural (**87,4%** au niveau régional).

Taux d'accès des ménages aux services de base (en %)

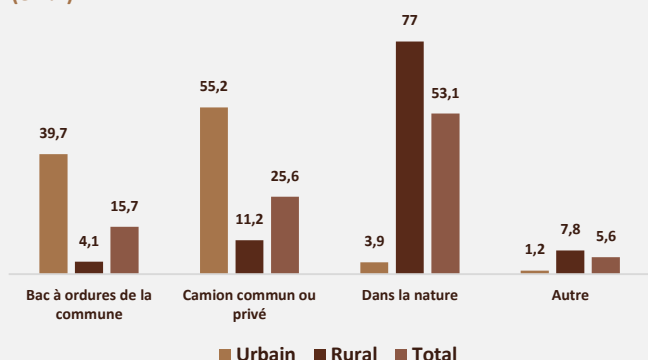


EVACUATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

En 2024, **15,7%** des ménages utilisent le bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, **25,6%** d'entre eux utilisent le Camion ou privé. Selon le milieu de résidence, **39,7%** des ménages urbains qui jettent les déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune. **55,2%** d'entre eux utilisent le camion commun ou privé et **3,9%** les jettent dans la nature, et **1,2%** adoptent d'autres modes d'évacuation.

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent autre mode d'évacuation des déchets ménagers **77%** jettent dans la nature. **4,1%** utilisent bac à ordures de la commune et **11,2%** utilisent camion commun ou privé enfin **7,8%** utilisent autre mode d'évacuation.

Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (en %)

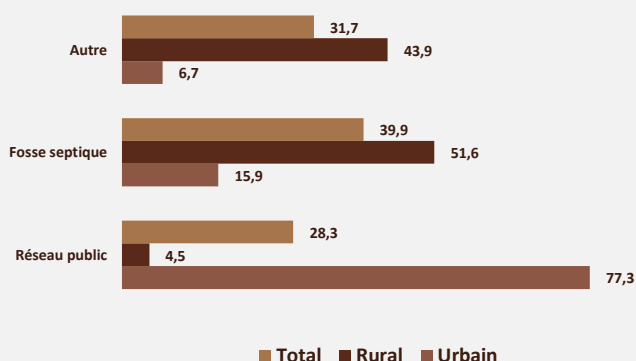


MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Au niveau de la Province, **28,3%** des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés **39,9%** se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain **77,3%** des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement **4,5%** des ménages bénéficient de ce service. La fosse septique est utilisée par **51,6%** des ménages.

Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

